

**Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques**

Session d'été du 26 juin 2020

Rapport 03-003– Financement de projets structurants dans le cadre du plan Montagne.

**Intervention d'André Berdou**

*Conseiller départemental de Oloron 2*

*Au nom du groupe de la gauche départementale*

Monsieur le Président,

Cher(es)collègues,

Nous arrivons à la dernière année de notre mandature et de son plan Montagne n°1, sous entends ainsi qu'il y en aura d'autres. Force est de constater si nous pouvons nous satisfaire du travail effectué, certes trop lentement parfois, mais bien réel sur nos stations de Gourette-LPSM et la Rhune ; Il existe bien une illustration que je regrette bien sincèrement et que le Plan Montagne n'a guère pu débloquent, je veux parler de la situation de la station d'Artouste.

Nous assistons depuis près de 20 ans au naufrage du fonctionnement de cette station ou la commune de Laruns se trouve désormais seule et isolée depuis que la DSP dénoncée par Altiservice voici un an, endossant seule les 700 000 à 1 millions d'euros de déficit annuel depuis 15 ans. Au cours des 30 années précédentes, ce déficit était supporté au 2/3 par le département (en gestion par l'EPSA) et 1/3 par la commune de Laruns, n'est-ce pas Monsieur le Président, la période pendant laquelle nous étions tous les deux à la tête de nos exécutifs respectifs.

Aujourd'hui et ce depuis l'an passé, la commune de Laruns a soldé l'arrêt de la DSP avec Altiservice avec un chèque de 1 700 000 euros. Depuis l'été 2019, la commune de Laruns a repris en régie municipale la gestion de la station. Afin de boucler les C.A été 2019 (du train) et hiver 2019/20 (du ski), la commune est dans l'obligation de contracter un emprunt de 600 000 euros par un prêt bancaire auprès de l'État.

Le département sollicité a répondu ou va répondre à l'occasion de la Commission Permanente de ce jour au rapport 03-013 par le versement du solde pour la modernisation de la télécabine d'Artouste.

Par délibération du 25/11/2016, le département s'est engagé à soutenir la modernisation des travaux de rénovation de la télécabine qui conditionne l'accès à Artouste. C'est une constance chez vous Monsieur le Président et ce depuis que vous êtes en responsabilité de soutenir la commune de Laruns sur cette indispensable accès à la station ce dont je vous rejoins et vous en remercie.

Par contre afin d'apporter l'obole départementale au gouffre financier de la station d'Artouste, vous êtes dans l'obligation de déroger aux règles qui prévalent dans cette assemblée, à savoir de solder une subvention à la condition que les travaux soient réalisés ce qui n'est pas le cas pour la cabine d'Artouste. Cette délibération permet ainsi de solder la subvention initiale par le versement de 309 414.77 euros à la commune de Laruns qui viendra ainsi abonder le budget communal 2020. Nous arrivons ainsi une coquette somme de près de 2 600 000 €. La commune est ainsi empêtrée dans une crise budgétaire qui s'apparente à une cavalerie : la commune emprunte pour rembourser des emprunts de fonctionnement d'une station en perdition depuis de nombreuses années.

Le Plan Montagne auquel je souscris pleinement pour nos stations départementales est l'outil pertinent pour redresser cette funeste station.

En 2009, la commune de Laruns a réalisé un diagnostic touristique de la station d'Artouste par le CDIT Territoires conseil qui est resté lettre morte à ce jour. Étude succédant à d'autres études qui comblent les étagères de la mairie de Laruns et du département sans suites elles aussi.

La station d'Artouste actuellement n'a

\*Aucun ancrage territorial et repose sur la seule commune de Laruns.

\*Aucun ancrage temporel, s'arc-boutant sur un « produit ski » datant du siècle dernier en déconnexion totale avec les attentes de la clientèle.

\*Que très peu d'ancrage fonctionnel. Le modèle « grand ski alpin » ne correspond plus aux attentes de la clientèle puisque 30 % de ceux qui partent au ski, ne skient plus cherchent à découvrir ou redécouvrir les activités de montagne en opposition avec les objectifs des stations créés au siècle dernier pour la glisse et le ski de piste.

La station d'Artouste n'atteindra jamais en l'état le seuil de rentabilité fixée à 100 000 skieurs/jour minimum par saison. Vous le savez avec nos deux autres stations départementales l'obsolescence des équipements, le réchauffement et les aléas climatiques, nécessitent un renouvellement de ceux-ci et la réalisation de neige de production augmentant ainsi le coût de fonctionnement des stations. C'est ainsi que nous sommes sans cesse à une course à l'armement afin d'adapter les stations à leurs environnements sociétal et économique, ce qui est contraire au développement durable appelé de nos vœux dans un contexte général de plus en plus tendu.

Pour tout cela, Monsieur le Président, je souhaite bien sincèrement que notre assemblée sous la coupe du Plan Montagne réalise un plan « Marshall » ou un « Grenelle de la Station » comme vous le voudrez et qui mettra autour de la table :

- \*L'État
- \*La Région Nouvelle Aquitaine
- \*Le département
- \*La C.C. Vallée d'Ossau
- \*La commune de Laruns
- \*La SHERMS (propriétaire du petit train)

Afin de définir ensemble un projet de développement durable de la station d'Artouste qui répondra aux attentes d'une nécessaire clientèle et d'une économie touristique « valléenne ».

Pour conclure, je ne voudrais pas passer sous silence l'état dans lesquelles se trouvent nos 2 stations thermales des Eaux-Bonnes et Eaux-Chaudes, elles aussi en réelle difficulté.

Je vous remercie.

André Berdou